



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer



RÉGION
NORMANDIE

COP plénière NORMANDIE

Jeudi 27 novembre 2025

***M. Hubert DEJEAN DE LA
BATIE***

***14^{ème} Vice-Président de la Région
Normandie, en charge de la
Transition environnementale et
énergétique***

M. Jean-Benoît ALBERTINI

***Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime***

Ordre du jour

- 10h ● *Introduction et travaux COP 2025*
 - 10h15 ● *État d'avancement de la feuille de route 2025, témoignages et actions 2026*
 - 11h35 ● *Volet « emplois et compétences »*
 - 11h50 ● *COP « adaptation »*
 - 12h15 ● *Conclusion*
-

Feuille de route 2025

- Diagnostic régional
- Pour chaque thématique :
 - Les actions à conduire en 2025 (47 actions)
 - Les actions à planifier d'ici 2030



Avancement de la feuille de route 2025, témoignages et actions 2026



Bilan - Mieux se déplacer

TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 67 %

0% 25% 50% 75% 100%

Contribuer au financement de projets incitant à la multimodalité, régénérer et moderniser le réseau ferroviaire et fluvial normand (ferroutage, installations terminales embranchées...)



Introduire dans les marchés publics et les Conventions d'Occupation Temporaire (COT) des clauses incitatives pour une logistique durable et des clauses d'éco-conditionnalité pour faciliter le report modal (action reconfigurée et clôturée)



ABANDONNÉE

Inciter les acteurs économiques et logistiques au report modal vers le fer et le fleuve sur l'axe Seine (action non programmée initialement, reconfigure l'action clôturée ci-dessus)



NOUVELLE ACTION

Décarboner les flottes détenues par l'ensemble des employeurs (collectivités, entreprises,...)



Décarboner les flottes de bus et de cars



Poursuivre activement le développement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)



Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo et du schéma régional tourisme à vélo



Développer les infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes réservées de covoiturage, plateforme de covoiturage...)



Réduire et verdir les déplacements domicile-travail et professionnels des salariés : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture,...





Développer les infrastructures de covoiturage

Le covoiturage :

- réduit directement les émissions du transport particulier par rapport à l'autosolisme
- réduit les GES et polluants atmosphériques donc améliore directement la qualité de l'air
- réduit fortement le budget transport des ménages
- améliore les conditions de circulation, réduit à terme les coûts d'infrastructure.

Peuvent agir :

- tous les EPCI sauf 4 ont la compétence mobilités et peuvent développer une offre
- tous les gestionnaires de voirie peuvent réaliser des aménagements
- les employeurs peuvent l'encourager ou l'organiser, seuls ou collectivement au sein de zones d'emploi (parc d'activités, zone commerciale...).

Se développent :

- de nombreuses aires notamment en marge des routes départementales
- leur fréquentation
- des initiatives d'employeurs au titre de leur responsabilité sociale et environnementale
- les initiatives d'incitation financière et organisation de service par les collectivités
- l'articulation avec les lignes de transport en commun.

Actions 2026



→ **Achèvement du programme national EVE (décarbonation des flottes employeurs), qui a dépassé ses objectifs.**

→ **Poursuite de toutes les autres actions 2025**

- financement d'infrastructures de multimodalité
- incitations des acteurs économiques au report modal fer-fleuve sur l'axe Seine
- décarbonation des flottes de bus et cars
- développement des SERM de Rouen et Caen
- développement des infrastructures cyclables et de stationnement vélo
- développement des infrastructures et services de covoiturage
- réduction et verdissement des déplacements professionnels et domicile-travail

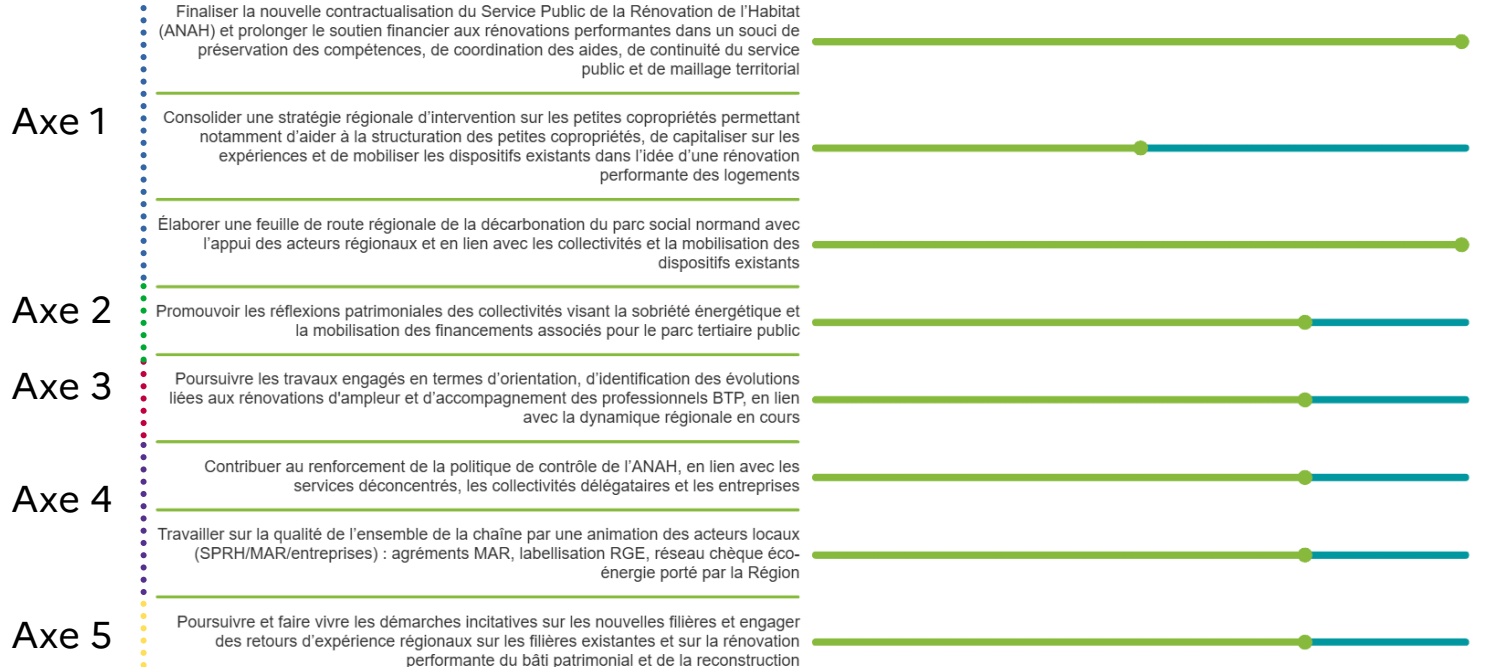
→ **Lancement d'une étude de résilience des infrastructures et systèmes de transport**



Bilan - Mieux se loger

TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 78 %

0% 25% 50% 75% 100%





Axe	Action
<p>Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements</p>	<p>Conforter le réseau mis en place dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat et prolonger le soutien financier aux rénovations performantes</p>
	<p>NOUVEAU Accompagner des projets de rénovation de petites copropriétés et développer les actions à destination des petites copropriétés</p>
	<p>NOUVEAU Décliner la trajectoire de décarbonation du parc social Accompagner la lutte contre les logements vacants en Normandie</p>
<p>Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; yc en termes de sobriété</p>	<p>Promouvoir les réflexions des gestionnaires de patrimoine tertiaire visant la sobriété énergétique</p>
<p>Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences</p>	<p>Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation, de formation et d'accompagnement des professionnels du BTP, en lien avec la dynamique régionale en cours</p>
<p>Agir sur la confiance via la lutte contre la fraude et la sécurisation et la qualité des travaux</p>	<p>Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH</p>
	<p>Travailler sur la qualité de l'ensemble de la chaîne par une animation des acteurs</p>
<p>Réinterroger le principe constructif pour décarboner et adapter les bâtiments</p>	<p>NOUVEAU Mettre en œuvre la feuille de route régionale sur les écomatériaux</p>
	<p>NOUVEAU Développer l'appui aux collectivités en termes d'adaptation au changement climatique des bâtiments</p>

Les bailleurs s'engagent pour la décarbonation du parc social !



L'Union pour l'Habitat Social de Normandie (UHSN) mobilisée auprès des bailleurs sociaux, élus, collectivités, partenaires institutionnels, techniques et financiers – autour d'une même ambition : **accélérer la décarbonation du parc social à horizon 2050.**

Présentation en septembre 2025 d'une **trajectoire de décarbonation du parc social normand.**

Les chiffres clés à retenir :

- 250 000 rénovations à engager d'ici 2050
- 10 milliards d'euros d'investissements à mobiliser
- - 40 % de consommations énergétiques (par rapport à 2015)
- - 40 % d'émissions de GES dès 2030

Une feuille de route qui repose sur **3 piliers stratégiques** :

- Impulser l'innovation technique (filiales locales, matériaux biosourcés, réemploi, énergies renouvelables, réseaux de chaleur)
- Faire collectif (mutualisation, observatoire régional, partage d'expériences)
- Promouvoir un logement social décarboné et adapté, au service des habitants et des territoires.

Témoignage

L'expérimentation « zéro logement vacant »



Questions ouvertes

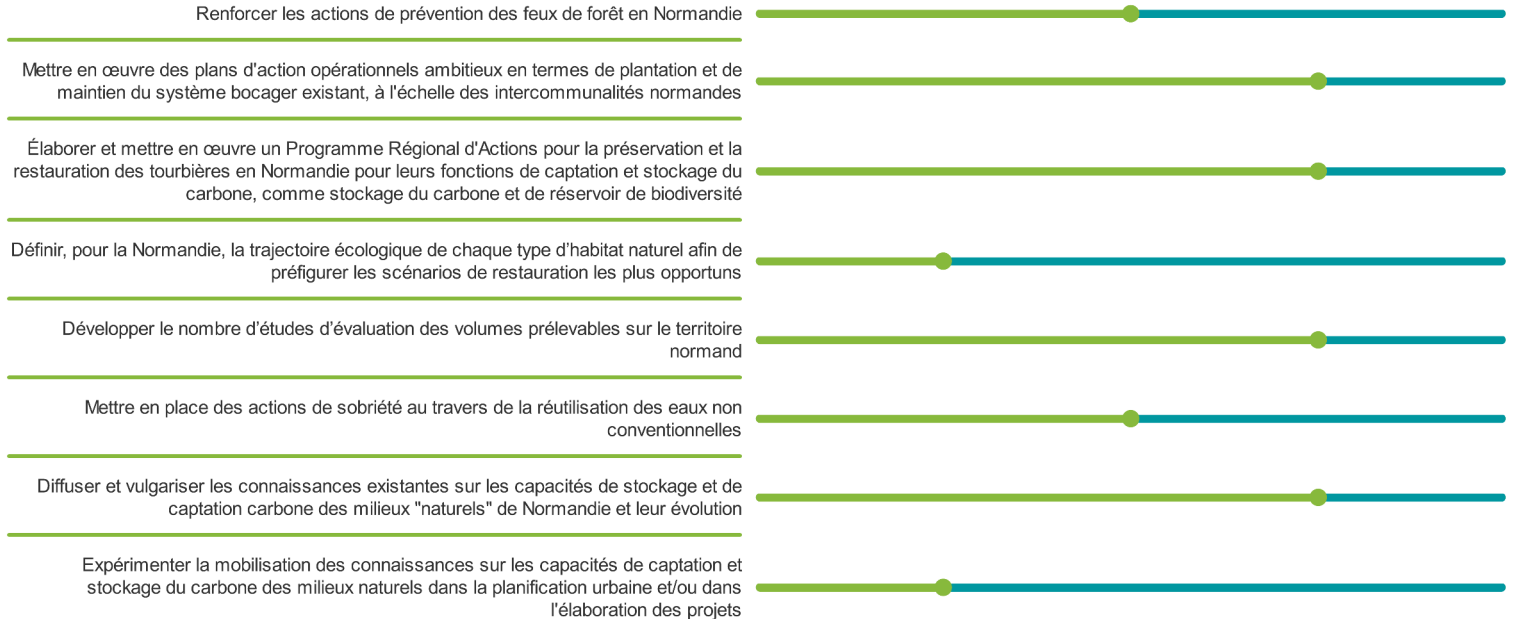
Bilan - Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES



TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 56 %

0% 25% 50% 75% 100%



Actions 2026



Intitulé	Reconduite / Nouvelle	Pilote
Renforcer les actions de prévention des feux de forêt en Normandie	Reconduite	DREAL/DRAAF
Mettre en œuvre des plans d'actions opérationnels ambitieux en termes de plantation et de maintien du système bocager existant, à l'échelle des intercommunalités normandes	Reconduite	Région Normandie
Elaborer et mettre en œuvre un Programme Régional d'Actions pour la préservation et la restauration des tourbières en Normandie pour leurs fonctions de captation et stockage de carbone, comme de réservoir de biodiversité	Reconduite	CEN / PNR MCB
Définir, pour la Normandie, la trajectoire écologique de chaque type d'habitat naturel afin de préfigurer les scénarios de restauration les plus opportuns	Reconduite	CBN Normandie
Développer le nombre d'études d'évaluation des volumes prélevables sur le territoire normand	Reconduite	DREAL / Agence de l'eau Seine-Normandie
Mettre en place des actions de sobriété au travers de la réutilisation des eaux non conventionnelles	Reconduite	DREAL
Diffuser et vulgariser les connaissances existantes sur les capacités de stockage et de captation de carbone des milieux « naturels » de Normandie et leur évolution	Reconduite	ANBDD / GIP SA
Expérimenter la mobilisation des connaissances sur les capacités de captation et stockage du carbone des milieux naturels dans la planification urbaine et/ou dans l'élaboration des projets	Reconduite	MRN
Centraliser et valoriser les projets vertueux de désimperméabilisation et renaturation en Normandie	Nouvelle	ANBDD



Vers un plan régional d'action en faveur des tourbières

- 6 mars 2025 : Atelier de co-construction. 60 participants
- 25 avril 2025 : Webinaire pour définir les actions à mener
- Fin 2025 : Validation du PRAT
- En 2026 : Mise en oeuvre des premières actions, fiabilisation de l'inventaire avec l'ensemble des acteurs



Témoignage

Les tourbières, un atout pour la Normandie !

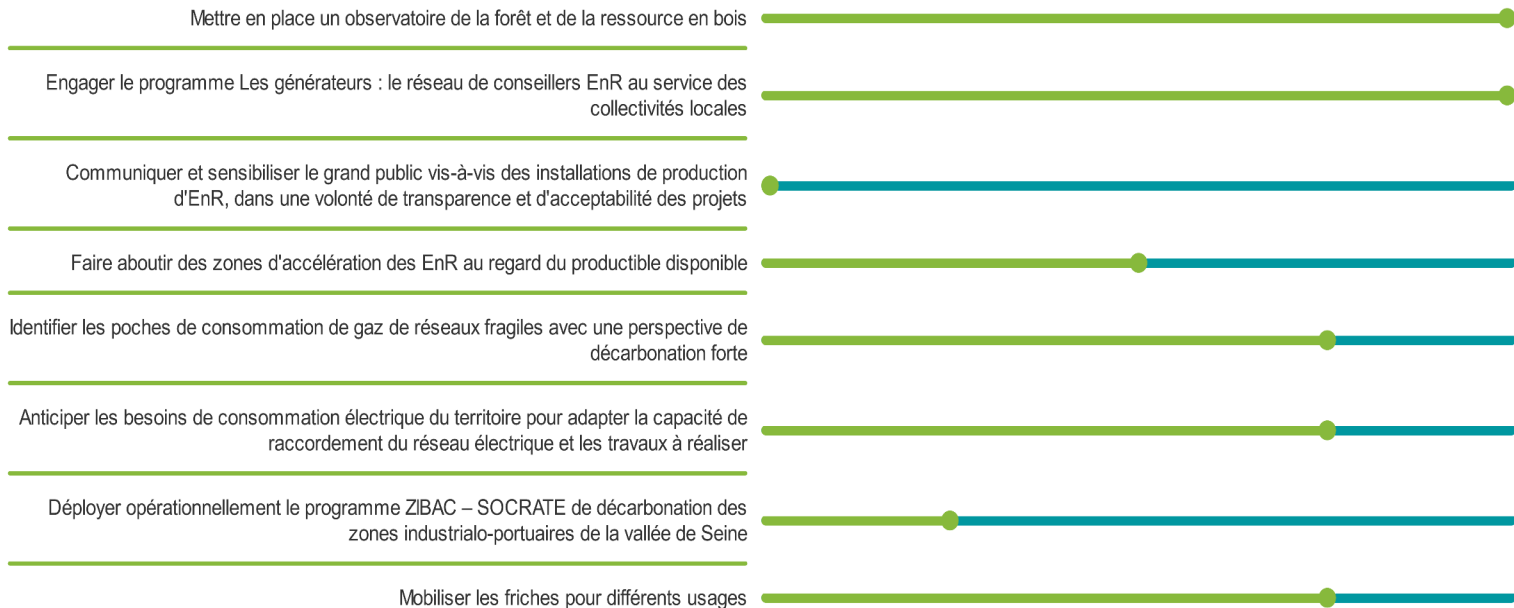
MIEUX
PRODUIRE



Bilan - Mieux produire

TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 63 %

0% 25% 50% 75% 100%

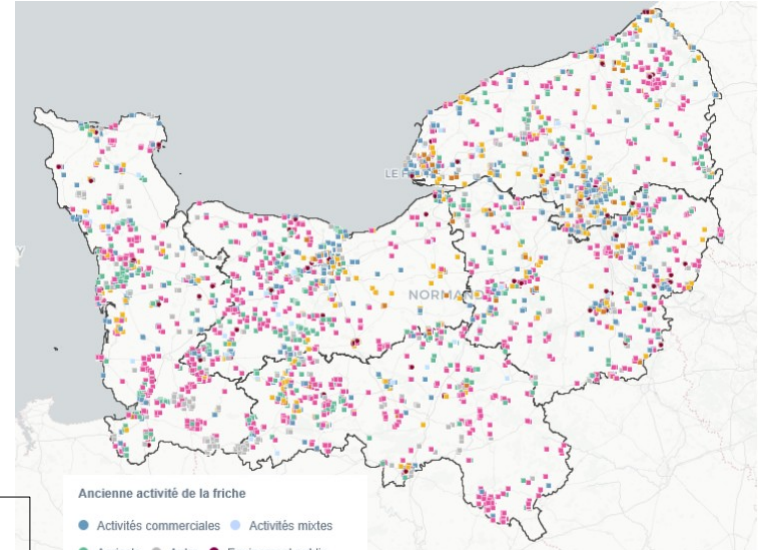
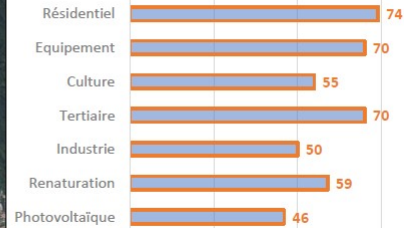


MIEUX
PRODUIRE

Présentation d'une action - Mobiliser les friches pour différents usages

Outil porté par l'EPFN, construit en 3 volets :

- Inventaire des friches
- Aide à la décision sur les usages du foncier
- Mise à disposition des collectivités (OCARA)



Extraction réalisée depuis GeoKey

Bilan : **Plus de 4500 friches (>3200 ha) recensées**

04

MIEUX
PRODUIRE

4 nouvelles actions pour 2026 centrées sur les énergies renouvelables et la décarbonation industrielle

	Numéro d'action	Intitulé de l'action
Axe 1 - Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR	action n°4_12	Renforcer le programme d'observation Climat-Air-Energies ORECAN
	action n°4_13	Mettre en place une animation régionale sur la géothermie
	action n°1_112	Renouveler le programme ECLORE
Axe 5 – Décarboner l'industrie	action n°4_51	Promouvoir le dispositif PACTE Industrie

04

Témoignage

MURATA : une entreprise engagée



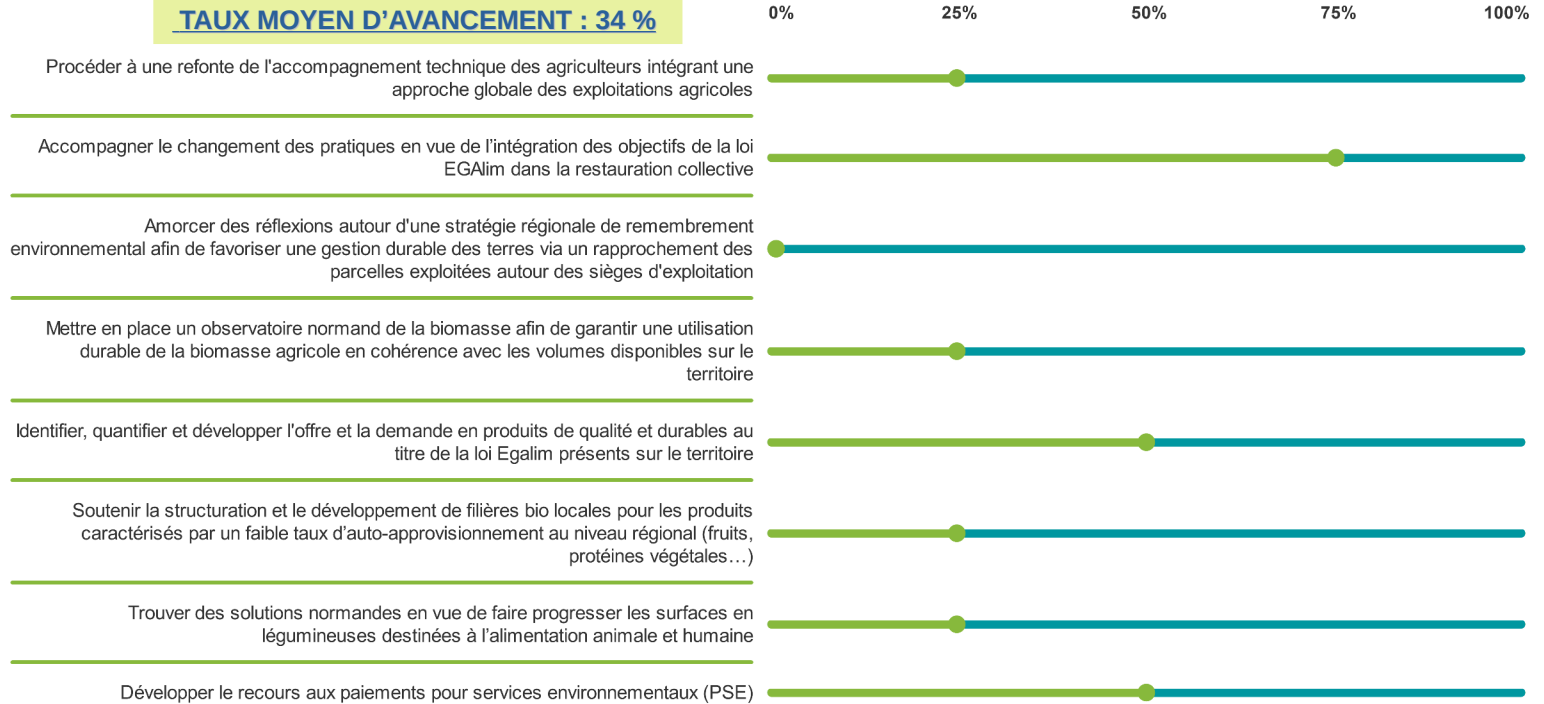
Questions ouvertes

MIEUX SE NOURRIR



Bilan - Mieux se nourrir

TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 34 %





Un travail conjoint sur les 2 actions relatives à la mise en œuvre de la loi Egalim dans la restauration collective (co-pilotage FNE et Bio en Normandie)

2 GT pour déterminer les freins (amont et aval) à la mise en œuvre de la loi et identifier des actions concrètes à mettre en place en réponse aux freins

2 axes à structurer :

→ Accompagner aux changements les acteurs Egalim en ciblant en priorité élus et producteurs travaillant avec resto co, acheteurs et consommateurs

→ Structurer et coordonner la logistique avec définition d'une stratégie : renforcement d'une dynamique s'appuyant sur les démarches existantes

En parallèle : valorisation du guide des produits Egalim normands, mise en place d'un observatoire des PAT et capitalisation sur les actions menées en faveur de la restauration collective, actions sur la réduction du gaspillage alimentaire

Actions 2026



→ 1 action recentrée : Accompagner aux changements de pratique pour faciliter l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et durables locaux

Pilotes : FNE / Bio en Normandie

→ 1 action nouvelle : Accompagner le développement de solutions logistiques destinées à permettre l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et durables locaux

Pilotes : Conseil régional / DRAAF Normandie

→ 1 action nouvelle : Réduire les usages et les risques des produits phytopharmaceutiques pour les futurs professionnels de l'agriculture au travers de la recherche et du développement au sein des établissements agricoles normands

Pilotes : DRAAF / lycées agricoles / ATMO

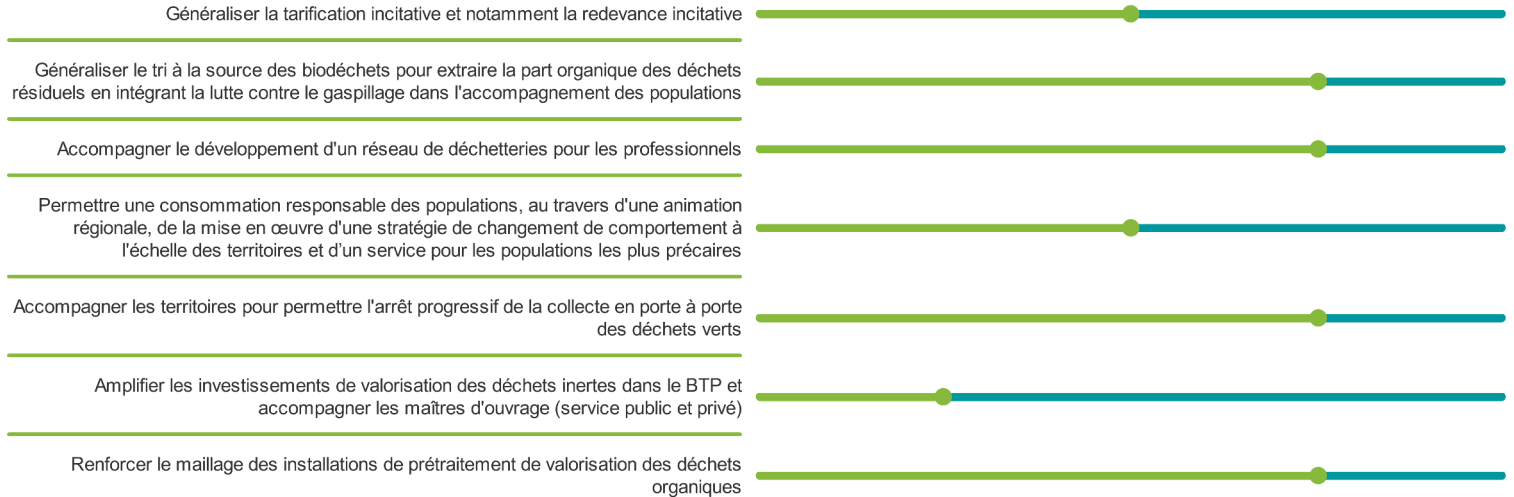
→ Reconduction des autres actions



Bilan - Mieux consommer

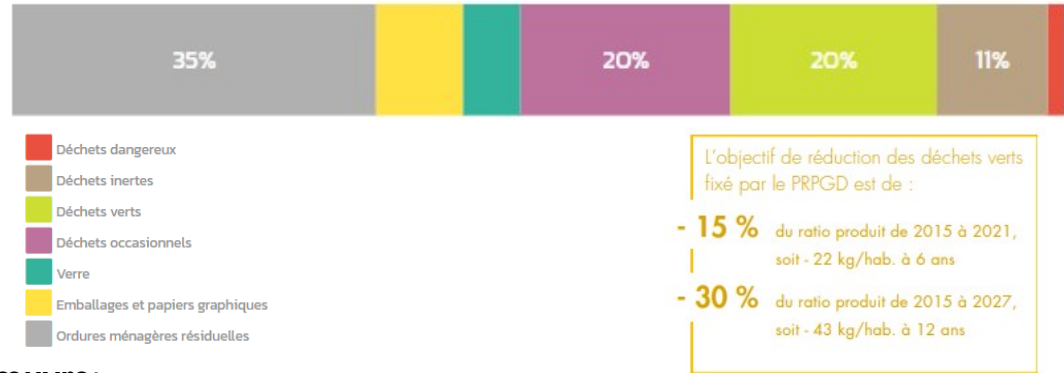
TAUX MOYEN D'AVANCEMENT : 61 %

0% 25% 50% 75% 100%





Accompagner les territoires pour permettre l'arrêt progressif de la collecte en porte à porte des déchets verts



Les actions mises en œuvre:

→ Création d'un système d'aide à l'acquisition de broyeurs à destination des collectivités par la Région Normandie

→ Accompagnement des territoires par l'OBDEC (Observatoire Déchet Economie Circulaire) : exploitation des groupes de travail organisés dans chaque département, édition d'un panorama d'actions et premier conseil aux territoires : obdec-normandie.org



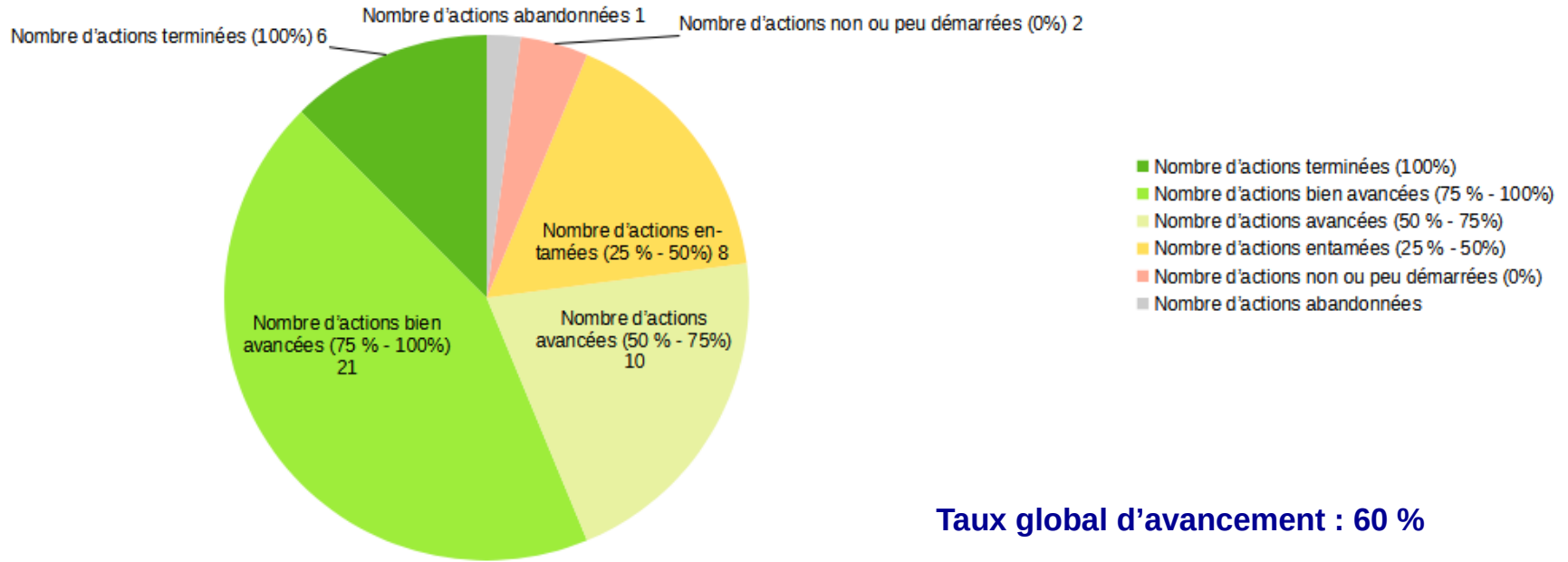
Actions 2026



Actions	Intitulé	Description des projets composant l'action et objectifs	Pilotes
6_52	Développer la redevance spéciale et accompagner les petits professionnels pour mieux trier et moins produire de biodéchets	Appel à candidature et programme d'actions de la CMA	CMA, Collectivités lauréates de l'Appel à Candidature ASSTR 2025
6_42	Accompagner les entreprises Normandes à éco-concevoir leurs emballages	Promouvoir les dispositifs publics et privés de soutien à l'éco-conception et au réemploi des emballages (dont AAP CITEO)	ADEME CITEO

Nb: La situation actuelle de la filière textile nécessite aussi un accompagnement permettant de développer de nouvelles voies de valorisation du textile en Normandie
Des contacts sont engagés avec la REP TLC pour intégrer de nouvelles actions.
Action 6_45: Permettre un taux de captation des déchets textiles supérieur à 60% en augmentant les performances de tri (plus spécifiquement sur les départements de l'Eure et de la Seine Maritime)

Bilan global des actions au 31/10/2025





Questions ouvertes

« Compétences, emploi, formation » : avancée de ce nouveau chantier transversal

Pilote : Région Normandie

Enjeu : Mettre en œuvre la planification écologique des emplois et des compétences à l'échelle de la Normandie



**QUELLES COMPÉTENCES ?
QUELS EMPLOIS ?
QUELLES FORMATIONS ?**

Un écosystème partenarial favorable à l'appropriation de ces dynamiques

→ Le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP), instance du quadripartisme, assure à l'échelle régionale, l'articulation des politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles

→ Le Réseau pour l'emploi, né de la réforme plein emploi, vise à renforcer la coopération et coordination entre les acteurs du champ de l'emploi et de l'insertion afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi, et des employeurs et décliné en Normandie à l'échelle régionale (CRPE), départementale (CDPE) et locale (CLPE).

2025 : Structuration et articulation



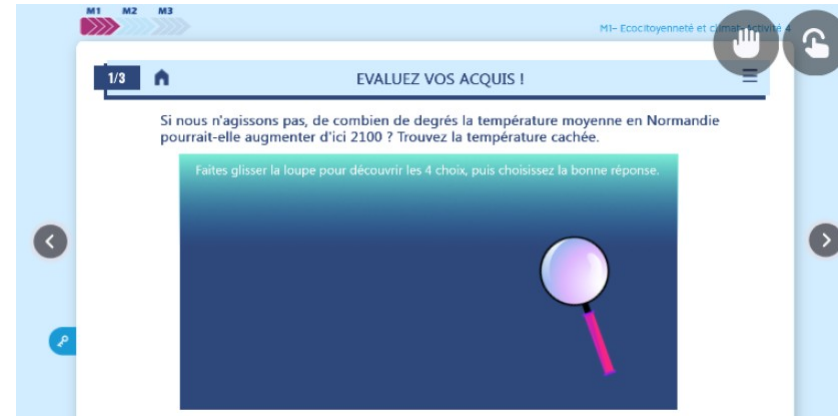
2026 : Mobilisation, Analyse et Action

→ Élaboration d'un état des lieux :

- ✓ **Besoins identifiés** : repérage des besoins prioritaires des acteurs économiques pour mettre en œuvre la transition
- ✓ **Initiatives en cours** : identification et mise en réseau des réponses déjà engagées face aux enjeux.

→ Définition des priorités : ciblage des axes d'intervention à renforcer ou à initier.

Un exemple d'initiative : le Parcours éco-transition





Questions ouvertes

Volet « adaptation »

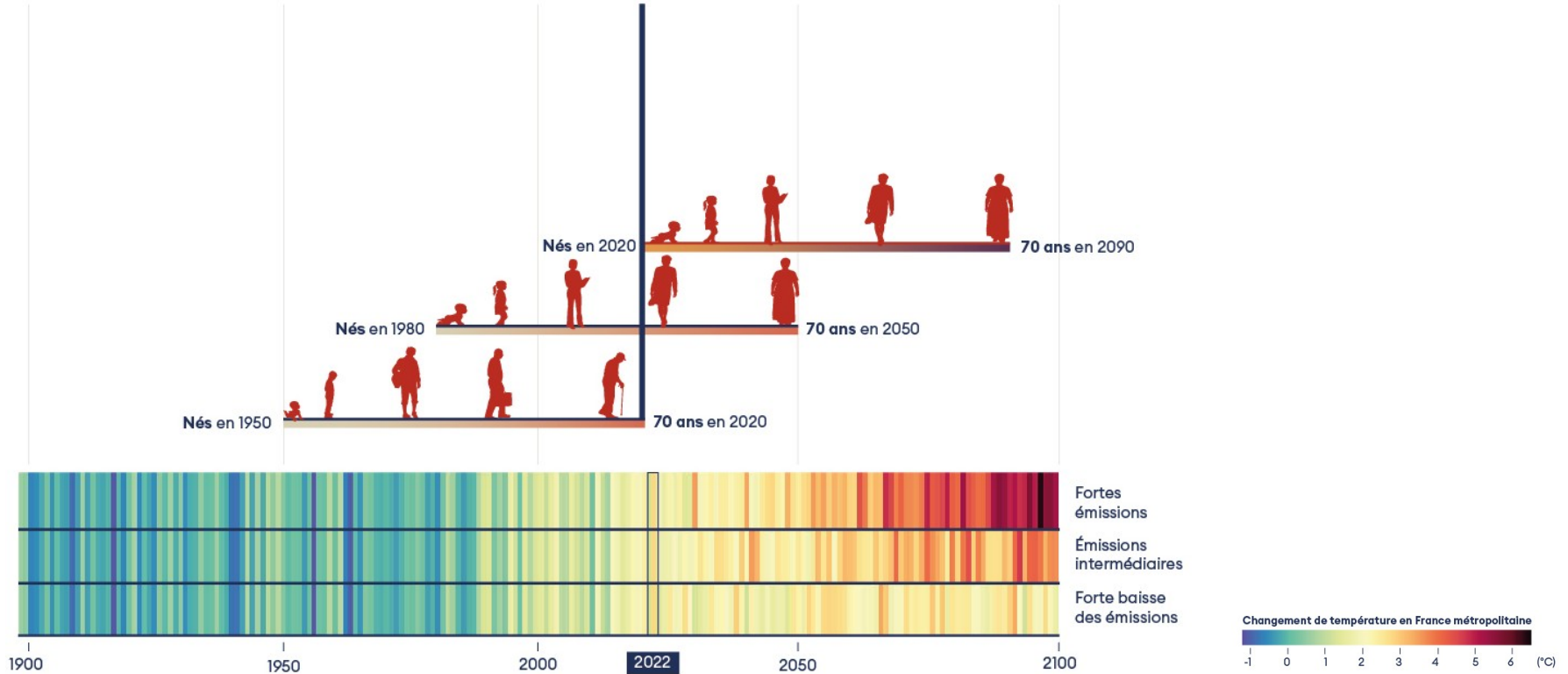
**POUR LIMITER
LE RÉCHAUFFEMENT
ET FAIRE FACE AUX IMPACTS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
IL FAUT AGIR
SUR DEUX FRONTS :**



Réduire
les émissions de gaz
à effet de serre :
L'ATTÉNUATION

Se préparer
aux effets
du réchauffement :
L'ADAPTATION

• La hausse des températures futures dépendra des émissions futures

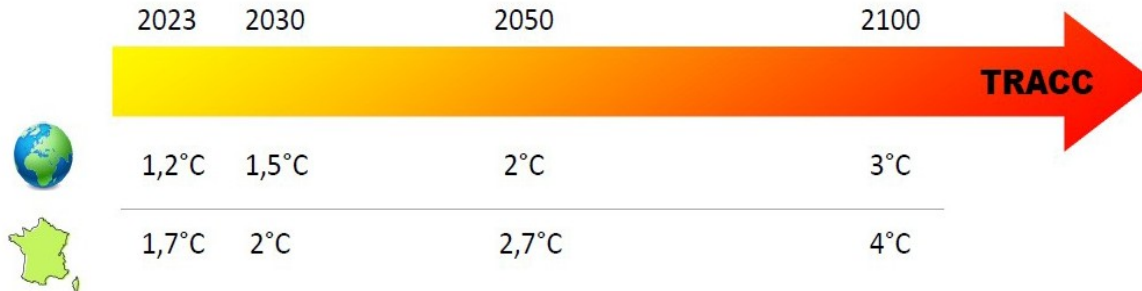


La trajectoire de réchauffement de référence

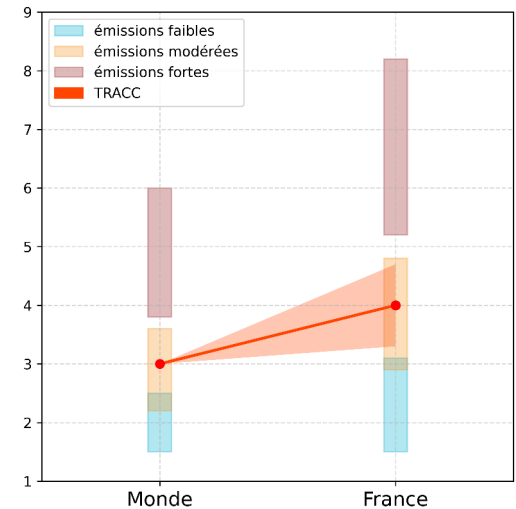
Pour coordonner les actions d'adaptation, nécessité d'une trajectoire commune :

la **TRACC (trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique)** définit ce à quoi il faut se préparer.

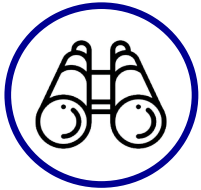
Présentation de la TRACC en termes d'échéance et de niveau de réchauffement planétaire et France hexagonale



Positionnement du niveau de réchauffement de +4 °C de la TRACC par rapport aux scénarios climatiques pour la température moyenne en France



Reprise de la méthode COP en 4 mêmes piliers, en 3 étapes



Une vision tangible de la **TRACC à la maille infra-régionale (départementale/infr a-départementale)**



La sélection de priorités d'adaptation par EPCI déduites de **cartographies** d'aide à la décision



Débats et travaux pour définir les priorités d'actions territoriales d'adaptation à l'échelle infra-départementale (actions nouvelles ou existantes à amplifier)



Une consolidation sur les **actions concrètes à mener** au niveau départemental, puis régional

Effets du changement climatique

- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoisement permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Érosion du trait de côte
- Élévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau

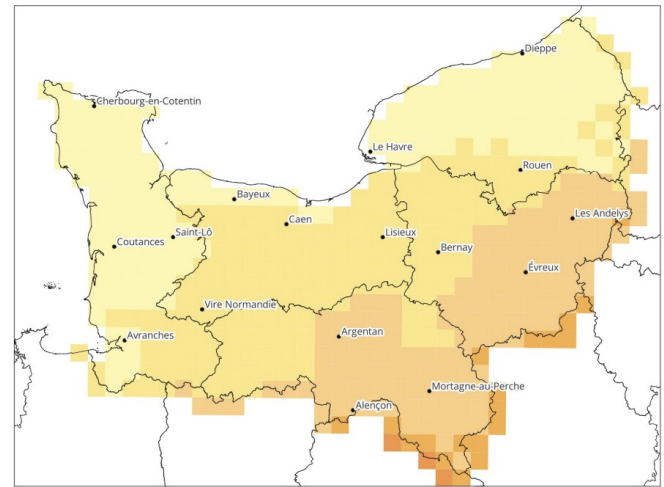
X

Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau

Effet changement climatique
Nombre de jours à plus de
30°C (INMTC2025_2)

0 - 5
6 - 10
11 - 15
16 - 20
21 - 25



Sources :
- Inmctc2025
- Météo France

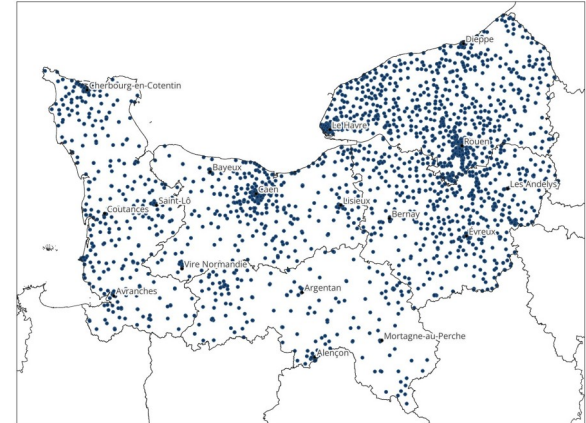
Production :
DRIE, Normandie
le 02/06/2025
M. Alexis COP adaptation

X

9 - Sensibilité - Etablissements scolaires du premier degré

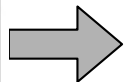
PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Sensibilité de territoire
● Etablissements scolaires
du premier degré



Sources :
- Recenseur 2025
- Météo France

Production :
DRIE, Normandie
le 02/06/2025
M. Alexis COP adaptation



COP Normandie volet adaptation

Projection en 2050 : croisement de l'augmentation des jours à plus de 30°C avec les établissements scolaires du 1^{er} degré

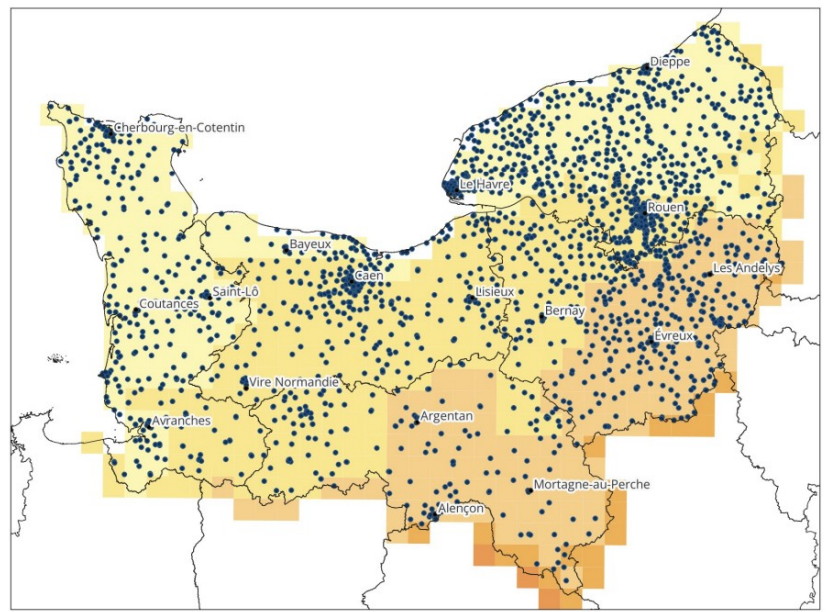
10 - Croisement - Etablissements scolaires du premier degré / Nombre de jours à plus de 30°C

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Effet changement climatique
Nombre de jours à plus de
30°C (INMTC2025_2)

0 - 5
6 - 10
11 - 15
16 - 20
21 - 25

Sensibilité de territoire
● Etablissements scolaires
du premier degré



Sources :
- Recenseur 2025
- Météo France

Production :
DRIE, Normandie
le 02/06/2025
M. Alexis COP adaptation



8 réunions de travail par département
ou par arrondissement
1 atelier organisé par Région



340 participants aux réunions
100 élus mobilisés



Les **groupes thématiques pléniers** ont
réfléchi sur les cartographies



174 projets identifiés

Classification des projets

- Projets pouvant être rattachés à des actions existantes de l'atténuation,
 - Projets nouveaux liés à l'adaptation pouvant se rattacher aux GT existants,
 - Projets nouveaux, spécifiques à l'adaptation, ne pouvant pas se rattacher à un GT existant mais à inscrire dans la feuille de route 2026 et qui nécessitent d'être précisés (pilotes, jalons, indicateurs ..)
-

6 actions nouvelles

Mieux se déplacer	Lancer une étude de résilience des infrastructures et des systèmes de transport	★
Mieux se loger	Développer l'appui aux collectivités en termes d'adaptation au changement climatique des bâtiments	★
Mieux préserver et valoriser nos ressources	Centraliser et valoriser les projets vertueux de désimperméabilisation et renaturation en Normandie	★
	Développer les solutions fondées sur la nature (SFN) pour limiter les impacts du changement climatique (érosion, ruissellement...)	
Transversal	Accompagner l'aménagement des zones submersibles, gérer le trait de côte au regard du changement climatique et organiser le repli stratégique	
	Intégrer le changement climatique dans le risque inondation	



Action déjà présentée par le GT en première partie

Vers la feuille de route 2026

41 actions poursuivies

Une quinzaine d'actions nouvelles

→ entre 53 et 58 actions dans la feuille de route 2026



Questions ouvertes

Zoom arrière



La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande. #1 Juillet 2025

Chaque trimestre, toute l'actualité de la COP Normandie

La feuille de route de la COP Normandie a été publiée fin 2024. Depuis que s'est-il passé? Les choses avancent! Et cette nouvelle lettre d'information trimestrielle, « COP J'agis en Normandie » ambitionne justement de vous informer sur les réalisations en cours ou à venir. À chaque numéro, vous retrouverez des témoignages, des retours d'expérience, des ressources à consulter et un agenda des rendez-vous à venir, mais aussi un focus sur les travaux menés au sein d'un ou deux groupes de travail thématiques : « Mieux se déplacer », « Mieux se loger », « Mieux préserver », « Mieux produire », « Mieux se nourrir » et « Mieux consommer ».

La Conférence des parties (COP) Normandie a été lancée en décembre 2023 à Caen. Son objectif principal : définir, à l'échelle de la région, une feuille de route en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité, à mettre en œuvre d'ici à 2030. Planifier aujourd'hui, c'est proposer à chacun – citoyens, collectivités locales, entreprises, associations – un chemin pour réussir

collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et se projeter dans un monde habitable, juste et désirable.

Un an plus tard, cette feuille de route a défini une cinquantaine d'actions concrètes à engager en 2025. Elle est l'aboutissement d'un cycle de travail, co-animé par l'État et la Région Normandie qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire, pleinement associés à sa co-construction.

Cette année, des débats se tiendront également dans chaque département normand afin d'identifier les actions à mener pour adapter la Normandie au climat de 2050. Autre réflexion lancée, parvenir à identifier les évolutions de compétences et de métiers nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route de la COP en Normandie.

Bonne lecture!

Projets photovoltaïques et éoliens

Des conseillers de proximité accompagnent les collectivités

Face aux enjeux environnementaux et aux besoins croissants d'accompagnement exprimés par les collectivités, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé « Les Conseillers », un réseau national de conseillers spécialisés dans les énergies renouvelables électriques. Leur rôle : sensibiliser, appréhender les enjeux locaux, conseiller et guider les collectivités dans l'homogénéité de leurs projets d'énergies renouvelables électriques.

En Normandie, depuis début 2025, les cinq syndicats d'énergie (EDCE 14, SIEGE 27, SDHM 50, TE 61, SDE 76), regroupés au sein du territoire d'Énergie Normandie (TEN), dans la continuité des missions qu'ils réalisent déjà depuis plusieurs années sur ce volet, ont décidé de porter cette mission en signant une convention avec l'ADEME.

Ainsi, les collectivités de chaque département peuvent s'adresser à leurs conseillers de proximité afin de bénéficier de leurs compétences pour donner vie à leurs projets photovoltaïques et éoliens. Cet accompagnement porté par des acteurs publics est gratuit.



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux produire ». Axe 1 : promouvoir et renforcer les programmes d'animation régionale des énergies renouvelables

1



La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande. #2 Octobre 2025

Milieux humides

Vers une stratégie régionale en faveur des tourbières

Les tourbières sont des milieux humides caractérisés par une saturation permanente en eau des sols, entraînant une accumulation de matières organiques sous forme de tourbe. L'alimentation en eau des tourbières est donc le facteur primordial de leur conservation.

Les tourbières sont des espaces fragiles à la croisée de plusieurs enjeux majeurs : biodiversité remarquable et menacée, inféodée à ces milieux, régulation climatique avec un fort potentiel de stockage du carbone, mais aussi risque de regel massif en cas de dégradation du milieu, régulation hydraulique des bassins versants par stockage de l'eau dans la tourbe en bon état de conservation, qualité de l'eau de surface grâce à leur rôle épurateur.

Au niveau national, près de 90 % de ces surfaces sont dans un état dégradé. La Normandie abrite près du tiers des stocks de carbone de la France métropolitaine, principalement dans les marais du Cotentin et du Bessin.

Depuis 2024, grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la région Normandie via le FEDER, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le Conservatoire botanique de Normandie et le pôle-relai tourbière de la fédération des conservatoires d'espaces naturels ont initié un programme régional d'actions en faveur des tourbières (PRAT).

La Normandie est la quatrième région à bénéficier d'un tel programme, pour permettre aux différents acteurs du territoire d'échanger, de prioriser et de se positionner dans une logique cohérente de conservation et de restauration des tourbières. L'action phare de l'année 2025 est d'élaborer de façon

collaborative la stratégie régionale 2026-2035. Deux ateliers de coconstruction ont été organisés et ont réuni jusqu'à 60 participants.

La stratégie complète, autour de 5 axes (coordination des acteurs, connaissance, préservation et protection, gestion et restauration, communication, sensibilisation et valorisation) sera présentée en fin d'année.

La mise en œuvre du programme nécessitera un soutien financier élargi : financeurs institutionnels, collectivités impliquées, entreprises via la mise en place d'un label bas carbone pour la restauration hydraulique des tourbières de marais régulés.

Pour en savoir plus sur le label bas carbone et la restauration hydraulique des tourbières (hors marais régulés) :

<https://www.pole-tourbières.org/>



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes », de la COP Normandie. Axe 3 : restauration de tourbières et des zones humides.

Des entreprises s'engagent!

Zoom sur Murata à Caen

À Caen, l'entreprise Murata conçoit des composants passifs utilisés dans de nombreux domaines stratégiques : dispositifs médicaux implantables comme les pacemakers, télécommunications, véhicules électriques ou encore l'aéronautique et le spatial.

Acteur industriel normand, Murata poursuit sa croissance tout en réduisant son empreinte environnementale, avec une baisse significative de ses émissions de gaz à effet de serre et de sa consommation d'eau.

Un exemple qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Cop Normandie de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, de préservation des ressources et de la biodiversité.

» Visionner la vidéo : [Murata, une entreprise engagée](#)

1

Pour s'abonner à la lettre d'information trimestrielle de la Cop normande, compléter le formulaire :

<https://forms.gle/cpJi7SFP9KhSKF5j9>

Suites des travaux et conclusions

Mme Anne CLERC

**Conseillère spéciale Souveraineté et
Planification écologique auprès du
SGPE**

M. Hervé MORIN

Président de la Région Normandie

M. Jean-Benoît ALBERTINI

**Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**RÉGION
NORMANDIE**

Merci de votre participation

Pour plus d'informations :

→ <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie>

→ **Une adresse : planification-ecologique@normandie.gouv.fr**
